**Circonscription de Belleville PROCES-VERBAL du CONSEIL D’ECOLE n° …1…**

|  |  |
| --- | --- |
| **ECOLE** | **Primaire publique de la treille** |
| **Date**  | **Lundi 7 novembre 2022** |
| **Commune**  | **FLEURIE** |

|  |
| --- |
| **Participants prénom, nom, fonction** |
| **Mairie :** Mmes E. Perrier et N. Chalande, Mr R. Delay**Représentants de parents :** * **Titulaires :** Mme G. Ramos, Mr S.Louberes, Mr A. Pont, Mme L. Oukhémamou.

**DDEN :** Mme J. Meyran**Les enseignantes :** Mme C. Gonnachon (Directrice), Mmes V. Larochette, J. Rancurel, Mme C. Delbart-Gondrée. |

|  |
| --- |
| **Absents excusés prénom, nom, fonction** |
| **Mairie :** Nicole Charnay**Enseignantes :** Mme E. Gras (remplaçante)**Parents délégués :** Mme G. Vergeraud |

|  |
| --- |
| **Ordre du jour** |
|  |

1. Validation du procès-verbal du conseil précédent.
2. RASED :
3. Fonctionnement de l’école
4. Résultats des élections représentants parents d’élèves du 7/10/22.
5. Rentrée 2022 (effectifs) :
6. Présentation Equipe éducative
7. Règlement intérieur de l’école
8. OCCE

Demande de photocopieuse couleur car mairie en cours de changement de contrat pour les photocopieuses.

1. Actions pédagogiques
	1. Projet d’école 2021/2026
	2. APC : Organisation et objectifs :
	3. Animations et actions culturelles par cycle et/ou par classe
	4. Mise en place de nouveaux moyens de communication (Pronote)

 5. Hygiène et sécurité

a) PPMS

b) Exercices incendie

 6. Mairie

a) Remerciements :

b) Demandes travaux et matériel :

 7. Questions diverses :

**Rédaction du procès-verbal**

1. **Validation du procès-verbal du conseil précédent**

Pas de retour par mail. PV adopté à l’unanimité

1. **RASED :**

Réseau d’aide spécialisé aux élèves en difficultés.

Antenne de Belleville qui comprend 15 écoles et trois personnes (une psychologue scolaire et deux enseignantes spécialisées : (pédagogie et relationnel) il intervient à la demande de l’enseignant.

Les enseignantes spécialisées interviennent dans la classe ou à l’extérieur de la classe. Avant de voir l’enfant, il y a toujours un lien avec les parents pour l’enseignante relationnel et la psychologue scolaire.

L’intervention se fait sur environ trois quart d’heure.

Le Rased est subventionné par les municipalités dont celle de Fleurie pour l’année 2021/2022, renouvellement de la subvention ? Renouvellement dans le budget global attribué pour l’école.

1. **Fonctionnement de l’école**
2. **Résultats élections du 7/10/2022**

Participation aux élections : 63 votants 169 inscrits. 3 bulletins nuls, donc 57 suffrages exprimés, le taux de participation est de 37,28 %.

Les 3 parents qui se sont présenté ont été élus et comme il y avait un déficit de 2 sièges, un tirage au sort a été organisé parmi des parents volontaires pour pourvoir les 2 sièges restants.

Nouvelle adresse pour communiquer avec les parents délégués : parentseleves.fleurie@gmail.com

Se pose la question des suppléants lorsque parents représentants désignés par tirage au sort.

**b) Effectif rentrée 2022**

129 élèves inscrits à l’école à la rentrée + 2 nouveaux enfants depuis ce jour = 131

Répartis comme suit :

45 élèves en maternelle :

Maternelle : 12 PS / 11 MS / 6 GS = 29

Enfantine : 16 GS / 9 CE1 = 25

CP CE2 : 18 CP / 6 CE2 = 24

CE2 CM1 : 17 CE2 / 9 CM1 = 26

CM1 CM2 : 8 CM1 / 19 CM2 = 27

GS = 22, CE2 = 23, CM1 = 17

**c) L’équipe éducative**

* Les nouvelles enseignantes, Cathy DELBART-GONDREE, Marie CHAINTREUIL (Décharge de direction).
* AESH, Sylvie CUZENARD (20h) et Raphaëlle Bollache pour chacune 12h, total heures allouées 32h. Enfants notifiés AHI (15h) + 4 enfants AHM. D’autres demandes sont en cours.
* Le PIAL (Pôle Inclusif d’Accompagnement Localisé) gère les demandes d’AESH pour les allouer aux différentes écoles.

Souvent les AESH ont en charge plusieurs enfants (aide mutualisée) ou un seul enfant (aide individualisée).

* ATSEM : pas de changement, même organisation que l’an passé, elles changeront de classe aux vacances d’hiver.
* La gestion des absences des enseignantes : Enfants répartis dans les classes en cas d’absence d’une enseignante, chaque enseignante a prévu en amont la répartition de ses élèves dans les autres classes pour les élémentaires.

Pour les maternelles, les GS de Mme Déprèle restent dans leur classe sous la surveillance de l’ATSEM et sous la responsabilité de l’autre enseignante, et inversement les PS/MS restent dans leur classe sous la surveillance de l’ATSEM et la responsabilité de l’autre enseignante, et les 6 GS vont avec les autres GS dans la classe de Mme Déprèle.

 **Règlement de l'école**

Présentation et modifications si nécessaire cf règlement intérieur vote et validation pour rajout « pronote », enlever cette partie « certificat médical », « pronote », ajout de deux alinéas au niveau de la sécurité : « pas de trottinette ou autre » « pas d’animal même attaché » tout est voté à l’unanimité.

* 1. **Coopérative scolaire, Bilan de l’année.**

Elle permet l’achat de petits matériels pour les différentes classes. (Livres, fournitures pour des petits bricolages que l’on trouve dans les magasins grand public, cartouches d’encre pour les imprimantes des classes en élémentaire, pour compléter les cadeaux de Noël en maternelle, pour l’achat de piles pour les appareils de la classe etc...). Elle est financée pour partie par le Sou des écoles et par la vente des photos scolaires.

Les comptes fonctionnent par année scolaire et sont clos au 31/08 de l’année scolaire.

Les fournitures scolaires et le gros matériel (mobilier etc…) sont pris en charge par la mairie (crédits de fonctionnement et/ou exceptionnel).

1. **Actions pédagogiques**
2. **Projet d'école**

Plusieurs domaines :

* Parcours maternel langage de communication (échanger réfléchir argumenter, vocabulaire langage mathématique autour de la résolution de problèmes)
* Parcours de réussite scolaire langage mathématiques parcours citoyen éco citoyen en s’appuyant sur des évènements culturels, parcours d’éducation artistique retrouver une vie culturelle école et cinéma et théâtre, ponctuellement visites de musées
* Parcours santé s’appuyant sur les interventions des infirmières scolaires (rythme sommeil et hygiène alimentaire)
* Axe sur le climat scolaire : sur le respect des autres et du matériel + gestion des parcours scolaires avec la gestion des enfants en difficulté.

Mise en place (APQ) pendant la récréation une classe gère des ateliers de sports (bon investissement de la part des élèves). Les enfants s’inscrivent sur la base du volontariat. Les APQ peuvent se faire pendant les temps périscolaires et chez les parents. Ces APQ en récréation permettent de réguler le climat scolaire ; demande d’aménagements de cour de récréation pour améliorer le climat scolaire.

Programme pHAre sur le climat scolaire et le harcèlement signée par l’école : cela implique de quelques actions, participation à la journée du harcèlement le 10 Novembre. Il pourra y avoir des intervenants extérieurs et peut être des formations pour les enseignants. Vidéos sur le harcèlement.

1. **APC**

Reprise des APC fin septembre sur le temps du midi ou le soir à partir de 16h30

Charlotte Déprêle :

Valérie Larochette : Le midi à partir de la Période 2

Julie Rancurel : 2 soirs/semaine

Cathy Delbart-Gondree : le mardi midi et le jeudi soir

Marie Chaintreuil : Vendredi midi

1. **Animations et actions culturelles**

° Bibliothèque, animation pour chaque classe à la bibliothèque de Fleurie, 1 fois par période

Rencontre avec la Marpa (résidence séniors de Fleurie) organisée avec l’animatrice de la bibliothèque : rencontres autour de la lecture d’histoires aux enfants par les résidents et en retour des chants poésies offerts par les enfants.

Période 2 classe de CE2/CM1, période 3 : Classe de CP/CE2 et CE1 et période 4 : classe de CM

° 3 spectacles au théâtre de Villefranche

° La diététicienne va intervenir aussi. Classement des aliments et petits déjeunés équilibrés.

° Les animations avec la CCSB sur le développement durable pour toutes les classes à partir de la GS : Travail sur le recyclage. Récupération de cartons, ainsi que des animations avec l’ENS (Espaces Naturels Sensibles) organisées par des associations liées à l’environnement faune ou flore. Ces animations ne sont ouvertes qu’aux classes de C3. Classe CE2/CM1 : La lecture de paysage et la Classe de CM : les pollinisateurs.

° Tri des déchets : participation au concours « L’encroyable collecte » organisé en partenariat entre l’association Ateliers du bocage et HP, pour récolter le maximum de cartouches à jet d’encre (2 cartons ont été mis à disposition de l’école). Chaque carton complet permettra à l’école d’avoir une petite compensation financière.

° CM1 CM2 ; concours régional et national sur les énergies par l’intermédiaire du SYDER en relation avec la municipalité. Rencontre avec la mairie pour savoir ce qui est fait au niveau du village. Visites de centrales d’énergie.

° Tri de déchets et jardin.

1. **Piscine**

Reprise de la piscine mi-janvier pour les CP/CE1 le vendredi matin jusque début juin.

1. **ENT (Environnement de Travail Numérique) : PRONOTE**

 Plus de carnet de liaison, si distribution de flyers, les maternelle vont prochainement avoir une pochette plastique nominative dans leur cartable où seront glissés les documents papier (flyers….). Pour les élémentaires, ils seront dans les cahiers de textes ou agendas. Dans ce cas, une information via Pronote sera faite aux parents.

Ils restent quelques parents (3 familles non encore connectées).

1. **Hygiène et sécurité**
2. **PPMS**

° PPMS attentat-intrusion (au minimum 2 exercices/an) problème de l’alarme pour alerter les talkies-walkies ne sont pas « pratiques »

Rendez-vous proposé par la mairie : réunir les enseignants la mairie et un professionnel de la sécurité pour trouver une solution plus adaptée et pour un système permettant également d’avertir en cas d’intrusion en dehors des temps scolaires.

Exercice de sécurité (intrusion) : choix du confinement en classe car la fuite par les vignes n’est pas possible. Utilisation des couchettes ou des tables pour se cacher, la classe de CM se cache à la cave.

Exercices sont toujours annoncés pour éviter l’appréhension des enfants pour éviter l’appréhension des enfants.

° PPMS risques majeurs qui se fera d’ici décembre

1. **Exercice incendie**

Dans l’année, déjà fait en période 1

Toujours le problème de la fermeture du portail d’accès cour élémentaire et demander à toute personne entrant dans les locaux par cet accès lors de travaux, de fermer le portail derrière eux et surtout à la fin de la journée.

1. **Mairie**
2. **Remerciements**
* Les toilettes en élémentaires
* Les travaux d’été (Seuils des portes de secours classe maternelle, étanchéité verrière classe maternelle et rampes d’escaliers (de la maternelle à la cour de la cantine)
* La rampe des escaliers accès maternelle-cantine, les marches seront également refaites
* Achat de réassort de mobilier en élémentaire, notamment les chaises
* Remblayage du jardin en élémentaire qui agrandira ensuite la cour élémentaire avec un coin pelouse

.

1. **Demandes travaux ou autres achats**

Alarme intrusion.

Sanitaires intérieurs (maternelle).

Massif dans la cour élémentaire à réhabiliter en jardin.

Réfection d’une partie de la cour maternelle pour qu’il n’y ait plus de flaques d’eau sous le préau et de boue quand il pleut et pour éviter

Lingettes nettoyantes, porte en bois de la salle photocopieuse,

 **7- Questions diverses**

Question par rapport aux cages de foot : quand seront-elles remises en place ? en 2023 en même temps que la réhabilitation des jeux du parc de la mairie.

Sur le blog de l’école vous trouverez le menu de la cantine et d’autres informations comme le compte-rendu de CE, il vous sera aussi transmis via Pronote.

<https://ecole-primaire-de-fleurie.blog.ac-lyon.fr/>

Listes de fournitures scolaires (tout est donné par l’enseignant en début d’année mais attention il faut en prendre soin), sauf les cartables et les trousses. Si des enfants apportent leur matériel, si celui reste « raisonnable », ils peuvent l’utiliser.

Clôture de la séance à 21h35.

***Prochain conseil d’école prévu le lundi 21 mars 2021 à 19h***

******

**Secrétaire de séance : Charlotte Déprèle Directrice d’école : Chrystèle Gonnachon**

**Date : mardi 9 novembre 2021 Date : mardi 9 novembre 2021**

**Signature :  Signature :**

****